

UN DIRECTEUR DE L'URBANISME (H/F)- Tours Métropole Val de Loire

Référence : POSTE N° :954

Type de contrat : Titulaire

Tours Métropole Val de Loire

Service : Direction de l'urbanisme

La Métropole Tours Val de Loire

(22 communes)

Recrute

UN DIRECTEUR DE L'URBANISME (H/F)

A LA DIRECTION DE L'AMENAGEMENT URBAIN

Cadre d'Emploi des catégories A ou A+

Recrutement par voie statutaire (Fonctionnaire ou contractuel)

Description du poste

1. 1. CONTEXTE DU POSTE

Les missions du poste s'inscrivent dans l'évolution des modes de gouvernance et des compétences entre les communes et Tours Métropole Val de Loire qui se caractérisent par :

- le développement des politiques publiques d'aménagement transversales, durables et intégrées (articulation avec l'habitat, les transports, l'économie, l'environnement, les interventions techniques, voire la politique de la ville et la rénovation urbaine)

- l'Intégration de la dimension environnementale et la prise en compte de la prévention des risques naturels et technologiques
- les évolutions sociétales et comportementales, le développement des dispositifs de concertation avec les administrés, de la dématérialisation des actes et des demandes, de la mise à disposition croissante d'informations et de données
- la spécialisation et la complexification de l'environnement juridique. La prise en compte croissante de la responsabilité juridique
- la complexification des opérations d'aménagement, le développement de l'expertise relative à l'analyse des opérations privées et des projets complexes et partenariaux
- l'évolution des financements de l'aménagement et de l'urbanisme, la prise en compte de la dimension économique et fiscale des projets
- le développement du management par projet et objectif et des démarches qualité
- la création d'un établissement public foncier

1. **2. RELATIONS FONCTIONNELLES**

Échanges réguliers avec les élus et la direction générale

Coordination avec les directions du pôle espace public des services techniques, du développement urbain, la DGA IRA, des finances ainsi que la direction des affaires domaniales et juridiques

Relations avec les partenaires et les réseaux professionnels : agences d'urbanisme, chambres consulaires, État, Aménageurs, EPF, promoteurs, etc

Acteur de la démocratie participative

Profil recherché

1. **1. ACTIVITES /COMPETENCES**

1.1.Participation à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et d'aménagement

- Proposer des stratégies et contribuer à l'élaboration du projet de développement du territoire de la Métropole

- Coordination des services dans le cadre de la contribution métropolitaine au SCOT
- Etre un référent « Aménagement » dans la stratégie patrimoniale et de développement des « grands comptes » du territoire : CHRU, Université, SNCF, Défense, CCI...

- Intégrer dans la stratégie de planification les autres éléments de politique publique : habitat, mobilité, développement économique, environnement

- Conseiller les élus et les alerter sur les risques et les opportunités (techniques, financiers, juridiques) liés aux projets urbains, développer la mission de conseil amont en aménagement

- Proposer et suivre des programmes d'études, en relation étroite avec l'agence d'urbanisme

1.2.Pilotage de la planification urbaine et spatiale et mise en œuvre des principes du développement durable

- Organiser et superviser la conception des documents d'urbanisme
- Préparer la démarche d'initialisation du PLUi (objectifs, périmètre technique, gouvernance générale, modalités de réalisation, de concertation et de validation)
- Veiller à l'articulation et contrôler la cohérence entre des documents de planification d'échelles et d'objets différents
- Contribuer à la réflexion d'insertion urbaine de la nouvelle ligne de tramway
- Participer à l'élaboration des autres documents de planification métropolitains : programme local de l'habitat (PLH), plan climat énergie territorial (PCET), plan de déplacement urbain (PDU), etc.

1.3.Élaboration, coordination et supervision des projets et des opérations d'aménagement urbain

- Intégrer la maîtrise d'ouvrage des projets d'aménagement d'intérêt métropolitain, en lien avec les directions métiers(responsable du programme) et de la direction des services techniques (responsable de la mise en œuvre) en assurant la fonction d'ordonnancement, de coordination et de pilotages des démarches administratives, réglementaires et financières (pilotage budgétaire)
- Contrôler la cohérence des projets avec les orientations et prescriptions des documents de planification
- Organiser la concertation publique et l'information sur les projets de la collectivité
- Définir, mettre en place et suivre les partenariats avec les opérateurs (conventions PUP, contrat de concessions)
- Assurer le suivi financier et le bilan des opérations

1.4.Organisation de l'instruction des autorisations d'urbanisme

- Superviser la veille juridique des autorisations d'urbanisme et sa diffusion au sein des services communaux
- Encadrement de l'instruction des autorisations d'urbanisme
- Développer des dispositifs de contrôle de l'application du droit des sols
- Prévenir les risques contentieux

1. 2. PROFIL RECHERCHE

- Double cursus Urbanisme/Architecte.
- Solides connaissances du cadre réglementaire des politiques publiques de l'aménagement urbain, de la réglementation de l'urbanisme et de l'aménagement : foncier, droit des sols, modalités de financement des opérations d'aménagement
- Sensibilité aux finances et fiscalité locales
- Connaissance des politiques de l'habitat et du logement, et des objectifs environnementaux assignés à ces politiques
- Connaissances de la réglementation en matière de marchés publics
- Contentieux du droit de sols
- Une compétence développée dans les SEM d'aménagement ou dans la conduite d'opération d'aménagement en régie serait un plus.

1. **3. CALENDRIER DE RECRUTEMENT :**

- Commission de recrutement le 3 septembre 2018

- Prise de poste au 1^{er} janvier 2019

Renseignements complémentaires auprès de :

- Monsieur Franck SEITHER – 02.47.55.40.24 - f.seither@tours-metropole.fr - Directeur de l'Aménagement Urbain

Les candidatures (lettre de motivation + curriculum vitae + copie des diplômes et/ou si vous êtes titulaire d'une Fonction Publique votre dernier arrêté de nomination et vos trois dernières fiches d'évaluation) sont à adresser à : Monsieur le Président de Tours Métropole Val de Loire – Direction des Ressources Humaines - 1 à 3 rue des Minimes - 37926 TOURS CEDEX 9 ou par courrier électronique à **eu.guenard@tours-metropole.fr** jusqu'au **16 août 2018**.